

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er décembre 2022

---

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N° 526)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 3007

présenté par

M. Meurin, Mme Auzanot, M. Allisio, M. de Fournas, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolhier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Ménagé, Mme Mélin, M. Muller, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 28, insérer l'article suivant:**

Chaque année, le Gouvernement remet au Parlement un rapport exposant l'évolution du développement des projets de production d'énergies renouvelables en mer, leur diversité, leur conséquence sur la biodiversité et l'environnement et l'impact économique pour les activités professionnelles dépendantes de la mer.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le développement de production d'énergies intermittentes en mer ne doit pas se limiter à l'éolien. Une production d'électricité peut très bien avoir lieu grâce aux marées ou à la houle. Cet amendement vise à encourager le Gouvernement à ne pas considérer que les éoliennes en mer sont la seule énergie possible, des alternatives existent.

Par ailleurs, il convient d'analyser les conséquences de l'implantation de ces machines pour la faune et la flore.

Enfin, cette politique a des conséquences très concrètes pour les pêcheurs dont la zone de pêche est considérablement rétrécie à cause du déploiement des éoliennes en mer. Ils doivent être soutenus car cette politique les prive délibérément d'une partie de leur travail.